



Recyclage des matières résiduelles : En faire plus pour le bien des générations futures

Avis citoyen

Présenté à la commission du BAPE sur l'état des lieux et la
gestion des résidus ultimes

Par Pierre Lefebvre
Citoyen de Montréal

3 mai 2021

Montréal, le 3 mai 2021

Mesdames et Messieurs les Commissaires,

Je suis un retraité de la fonction publique, père de trois enfants et grand-père de sept petits enfants. Je me préoccupe de l'environnement dans lequel ils vivront dans les décennies à venir.

Il y a beaucoup de sujets reliés aux résidus ultimes qui me préoccupent.

Le présent avis sera consacré au recyclage des matières domestiques dont l'efficacité et l'efficience sont nettement insuffisantes et insatisfaisantes; ce qui a un effet significatif sur la quantité des résidus ultimes qui sont traités annuellement.

À l'échelle provinciale, les centres de tri sont selon ce que j'en connais mal équipés pour départager les matières afin d'en favoriser la réutilisation. Une bonne partie de ces matières traînent en ballots pour lesquels on n'arrive pas à trouver preneur ou se retrouvent à l'enfouissement. Les objectifs et les investissements gouvernementaux en cette matière m'apparaissent nettement insuffisants. Je suis favorable à une augmentation importante des investissements gouvernementaux à ce chapitre, quitte à ce que cela nécessite un effort financier accru de ma part par la taxation.

En outre, je considère que les exigences aux citoyens en matière de départage des résidus dans des bacs séparés pour faciliter le travail des centres de tri sont nettement insuffisantes. À Montréal, il y a d'ailleurs eu un recul lors de l'abandon des bacs séparés pour le tri. Il faut avoir le courage politique de faire plus confiance à la bonne volonté des citoyens tout en s'assurant de bien les informer. Les citoyens ont un rôle important à jouer dans la réduction des résidus ultimes.

En terminant, permettez-moi de donner un avis sur le recyclage du verre. Je ne comprends pas du tout que le gouvernement n'ait pas donné un mandat formel à la SAQ de recycler le verre qu'elle génère dans l'environnement. C'est bien beau les profits liés à la vente d'alcool, mais l'état se doit d'internaliser tous les coûts externes liés à cette activité économique. Le verre enfoui est une catastrophe environnementale dont souffriront les générations futures.

Merci d'avoir pris le temps de considérer cet avis.

Pierre Lefebvre
10166 rue de La Roche
Montréal. H2C 2P1